



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE ROUVILLE

Mercredi le 6 septembre 2023 à 19 h
Salle du conseil de la MRC de Rouville
500, rue Desjardins à Marieville

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et acceptation de l'ordre du jour
2. Avis de conformité sur le règlement d'urbanisme numéro 92-2005-80 de la Ville de Saint-Césaire
3. Projet Éolien Monnoir
4. Réalisation d'une stratégie de marketing territorial dans le cadre du projet Signature innovation – Approbation des critères et autorisation d'appel d'offres
5. Préposé aux écocentres
6. Levée de la séance